Faire les bons choix de statuts agricoles (à jour de la loi pour l'avenir de l'agriculture)

Objectifs
S'approprier les informations récentes concernant le statut de cotisant solidaire et de conjoint d'exploitation. Evaluer l'intérêt de ces statuts par rapport à d'autres statuts agricoles ou de société. Avec une vision globale sur l'ensemble des membres

Pré-requis
Aucun

Contenu
Présentation des différents statuts juridiques pour chaque type de structure (individuelle, société) : définition, avantages, inconvénients et conséquences des choix réalisés.
Définition des statuts de chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire etc. et mise en regard avec les projets.

Infos complémentaires

Organisée par Fédération CIVAM de l'Ardèche

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 23/09/2015

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Fabienne BOIVIN
fabienne@civamardeche.org
Fédération CIVAM de l'Ardèche

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

25 sept 2015 09:00 - 17:30 (7hrs)	Centre Socio Culturel 07250 LE POUZIN	Delphine Gavend, juriste en droit rural

Financeur(s)